

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 juillet 2021

COMPTE RENDU

- ▶ Signature d'un contrat de maintenance de l'éclairage public de 2021 à 2023 avec INEO .
- ▶ Convention passée avec la FDEE 19 pour le projet de dissimulation des réseaux télécommunications au lieu-dit Garabige pour une prise en charge partagée . A charge pour Végennes 50% soit 4200 €TTC.
- ▶ Subventions accordées :
Comice agricole du canton, Président Philippe Naves :250€
Association Litho-Lissac, Président Gilles Sacksick :100€